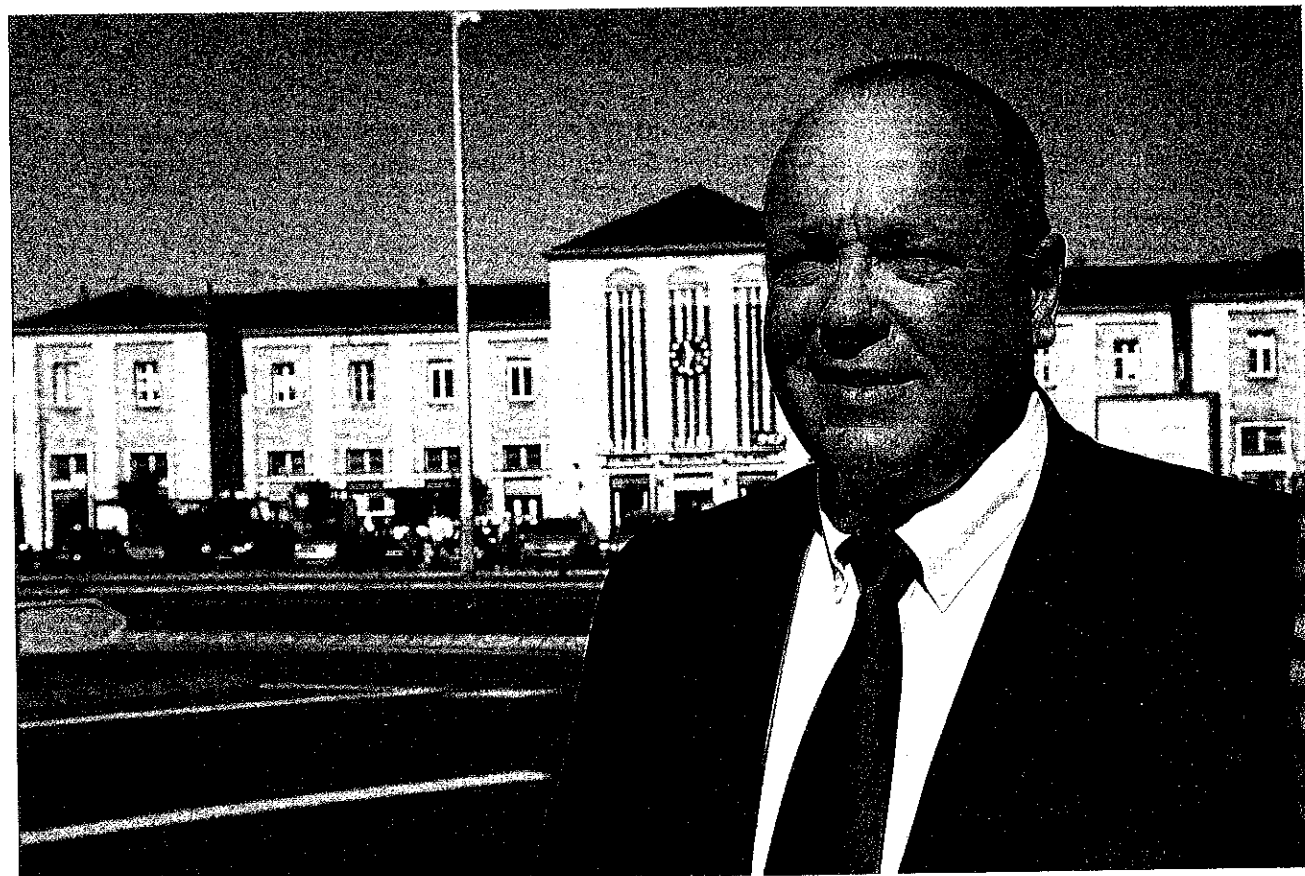


Pôle Gare

# Les concertations volontaires

L'opération d'urbanisme du Pôle Gare va générer de nombreuses mutations dans le quartier de la gare. Elle va aussi modifier les façons d'appréhender le périmètre dans son ensemble. Le projet esquissant la vie future de ce quartier, la mairie de Chartres a choisi de le façonner avec les Chartrains. Cette initiative n'est pas obligatoire vis-à-vis de la loi: il s'agit d'une concertation dite volontaire. Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du Pôle Gare, nous explique cette démarche.



Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du Pôle Gare

**Votre Ville: Pourquoi avez-vous tellement voulu mener cette concertation avec les Chartrains?**

**Daniel Guéret:** Le Pôle Gare est une évolution énorme pour le quartier de la gare, qui va trouver une nouvelle place au cœur de Chartres et au cœur de l'agglomération. Cette évolution concerne évidemment les transports, collectifs et individuels, mais aussi l'habitat, les commerces, les bureaux, et jusqu'aux loisirs grâce à la future salle de spectacles culturels et sportifs. Jean-Pierre Gorges m'a demandé de piloter ce projet en m'appuyant sur une concertation avec les Chartrains. C'est dans cet esprit que je porte ma délégation, avec

le concours des personnes les plus concernées: les usagers du train et de tous les transports qui y transitent, les voisins de la gare, les professionnels dont l'activité est liée au quartier, etc.

**VV: Comment s'est mise en place cette concertation?**

**DG:** Nous avons convié autour de la table les personnes concernées et avons organisé sept groupes, représentant autant de problématiques majeures du Pôle Gare. Ainsi, au-delà des impératifs structurels de l'opération d'aménagement urbain, le Pôle Gare est envisagé à travers des prismes très différents: la préservation du cadre de vie du quartier de

l'Épargne, la fréquentation de l'école Saint-Jean, le transport professionnel des taxis, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et en situation de handicap, la sécurité et la tranquillité, les flux doux et le tourisme, et le point de vue des élus de Mainvilliers.

**VV: Que retirez-vous de ces groupes de travail?**

**DG:** Ces groupes ont constitué autant de tribunes d'expression pour faire valoir des besoins, des attentes, mais aussi des appréhensions, ce qui est légitime quand on considère l'ampleur de l'opération. Pour autant, le mot d'ordre, dès le départ, a été donné: il ne s'agissait pas de

créer des lobbies contre le projet, mais au contraire d'apporter de nouvelles pierres aux techniciens qui travaillent, en parallèle, sur le Pôle Gare. Et cela fonctionne: nous faisons le maximum pour que les points de blocage deviennent des points d'appui qui nous permettent d'avancer.

**VV: Ce travail de concertation a fonctionné au ralenti à l'approche des municipales. Il va reprendre mais avec une nouvelle dimension. Qu'en est-il?**

**DG:** La période préélectorale est un moment sensible pendant lequel nous devons être extrêmement vigilants. Pour éviter que l'on nous reproche de faire une promotion électorale du Pôle Gare à travers cette concertation, nous avons en effet choisi de lever le pied. Pour autant, cette première phase nous a fourni de nombreux éléments de travail dans chacune des thématiques. À présent, nous allons les mettre en perspective dans une approche transversale: il s'agit de concilier les intérêts et les attentes des uns avec ceux de tous. Pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Gorges: « l'intérêt général prévaut sur la somme des intérêts particuliers ». Notre maire a la volonté d'avancer en prenant en compte les observations et les suggestions chaque fois que cela est possible, mais que l'on ne s'y trompe pas: la finalité de cette approche est bien de faire aboutir le Pôle Gare. Et on peut dire que le scrutin municipal a validé à la fois le projet et la méthodologie.

**VV: Dans la pratique, quelle est donc la nouvelle forme de cette concertation?**

**DG:** Nous avons dissout les groupes de travail thématiques pour créer un « comité d'échange et de réflexion ». Vont y siéger les représentants de chaque groupe de travail, l'ensemble des personnes qualifiées qui travaillent sur le Pôle Gare, ainsi que les Chartrains qui ont manifesté un intérêt tout particulier et permanent pour le projet. Cette concertation devient ainsi plus productive, mais aussi plus

simple, ce dont nous avons besoin pour coller à la phase d'avant-projet opérationnel dans laquelle est entré le Pôle Gare.

Cette démarche doit nous permettre d'approcher, aussi finement que possible et aux bons moments, toutes les problématiques du projet. Ainsi par exemple, lorsque les études d'avant-projet du Pôle Gare auront suffisamment avancé sur le périmètre de l'école Saint-Jean, nous aurons, avec les représentants des parents d'élèves et des enseignants intégrés au comité, la possibilité d'aller dans le détail des aménagements du périmètre de l'école.

Enfin, le comité a désormais la possibilité de consulter des personnalités qualifiées associées au projet. Il est à part entière un outil de réflexion, parallèle à la commission municipale Pôle Gare et à celle des Grands équipements de Chartres métropole.

**VV: Quelle sera la première actualité de ce comité?**

**DG:** Dès que nous connaissons les derniers représentants<sup>1</sup>, nous rassemblerons une première fois ce comité pour travailler dans cette nouvelle perspective transversale. Pour illustrer concrètement exemple l'aspect désormais opérationnel du Pôle Gare, nous proposerons au comité une visite de la station de vidange des Vauroux: cette installation est en effet la première réalisation de la reconstitution ferroviaire. Au fur et à mesure, le comité sera chargé de réfléchir sur des sujets très concrets, comme la mise en place d'une billettique unique pour l'ensemble des transports, la qualité et le niveau des prestations qui devront être offertes aux usagers du Pôle Gare, etc. Il sera tenu informé de toutes les avancées du projet, notamment par des présentations en avant-première d'études ou de résultats de concours, comme l'étude d'architecture de la future passerelle.

<sup>1</sup> au 16 septembre, les groupes des élus de Mainvilliers et des taxis n'ont pas encore désigné leurs représentants

## Première pierre de l'îlot Casanova



Une première pierre posée avec brio... et l'aide avisée de Michel Teilleux, alors adjoint à l'urbanisme

La première pierre de l'îlot Casanova a été officiellement posée, le 5 septembre, par Elisabeth Fromont, présidente de la SEM Chartres Développements immobiliers. À cette occasion, elle a rappelé combien cette société, qui développe des programmes immobiliers là où des promoteurs privés hésitent à s'engager, joue un rôle important pour le logement dans le bassin de vie chartrain.

Quant à lui, Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du Pôle Gare, a mis l'accent sur le fait que l'îlot Casanova est la première réalisation immobilière du Pôle Gare. En cela, il est une illustration de ce que réserve le programme urbain: des bâtiments en phase avec les normes modernes de confort, d'accessibilité et de développement durable, qui permettront au nouveau quartier d'accueillir un ensemble équilibré de logements, de commerces, de services, accessibles à tous.